

Presses universitaires de Rennes

Musiciennes en duo | Sylvie Granger, Caroline Giron-Panel, Raphaëlle Legrand, et al.

Élisabeth Jacquet de La Guerre en duo avec sa famille, son milieu et son roi

Catherine Cessac

p. 169-176

Résumé

Élisabeth Jacquet de La Guerre (1665-1729) est connue et reconnue de nos jours comme l'une des grandes figures de la musique baroque française. Née dans une famille de musiciens, elle bénéficie d'un contexte favorable pour développer sa carrière de claveciniste et de compositrice. Sa destinée exceptionnelle à la cour, puis à la ville, tient aussi en son talent et dans l'appui indéfectible qu'elle a trouvé en la personne de Louis XIV qui va lui offrir les moyens notamment de publier son œuvre. Tout en décrivant l'entourage familial et amical bienveillant de la musicienne, cet article tend à montrer la relation privilégiée qu'elle entretient avec son roi sous la forme d'un véritable duo fondé sur l'affection, l'admiration et la confiance.

Texte intégral

- 1 Élisabeth Jacquet de La Guerre est connue et reconnue de nos jours comme l'une des grandes figures de la musique baroque française¹. Elle parut aussi en son temps au sommet du *Parnasse François* de Titon du Tillet, auprès des plus grands compositeurs (Lully, Campra, Lalande, Marais et Destouches) auxquels elle a « disputé le prix² ». Le destin d'Élisabeth Jacquet semble avoir été gouverné par une apparente facilité. Tout lui réussit : respectée par ses pairs musiciens, admirée de Louis XIV, adulée par les gazettes. Pour nous aujourd'hui, cette reconnaissance publique a mis d'une certaine façon hors champ la question d'une reconnaissance plus intime de la part de sa famille, de ses confrères, de ses amis puisque en quelque sorte légitimée par la première. La rareté des documents empêche de l'affirmer, mais il est probable que la considération qu'Élisabeth Jacquet de La Guerre inspira dans la sphère publique et à la cour fut garante d'une vraisemblable sérénité dans le privé. Et nous ne pouvons en dire davantage.
- 2 En revanche, en termes de sources, les dédicaces des œuvres Élisabeth Jacquet sont riches d'enseignement sur elle et sur le rapport entretenu avec leur destinataire, à savoir essentiellement le roi. Si l'on ne peut véritablement parler de duo entre la musicienne et Louis XIV, la présence à la fois bienveillante et bienfaitrice tout autant que connaisseuse de celui-ci s'est montrée déterminante durant toute la carrière de la jeune prodige qu'elle fut d'abord.

Un milieu familial favorable



3 Comme certains de ses collègues masculins tels François Couperin ou Jean-Féry Rebel, Élisabeth Jacquet est née dans une famille de musiciens. Son grand-oncle Jehan († av. 1644) et son oncle Claude (1605-1661) étaient des maîtres faiseurs d'instruments réputés. Son père Claude († 1702) et ses deux frères Nicolas (ca 1662-1707) et Pierre (ca 1666-1739) étaient organistes, sa sœur Anne (av. 1664-1723-26) probablement claveciniste. Un tel environnement est certes des plus favorables au développement d'une carrière dans la musique mais ne suffit pas à expliquer la destinée exceptionnelle d'Élisabeth Jacquet de La Guerre. On peut relever le caractère hors du commun de cet entourage familial où Claude Jacquet encouragea les dispositions de chacun de ses enfants, filles comme garçons, qui tous s'engagèrent dans la musique avec des succès et des destins divers. Ce ne fut pas le fils aîné Nicolas qui succéda au père à son poste d'organiste à l'église Saint-Louis dans l'« Isle Notre Dame » (appelée depuis 1726 Île Saint-Louis), mais le cadet Pierre. Il est vrai que Nicolas avait quitté Paris pour Bordeaux où il exerça son art. Pierre se serait essayé à la composition mais avec beaucoup moins de succès que sa sœur. Deux pièces lui sont attribuées : un *O filii, Offertoire de M^r Jacquet* pour l'orgue conservé en manuscrit à la Bibliothèque municipale de Versailles³ et une *Musette de M^r Jacquet* imprimée dans un recueil d'airs et de vaudevilles de la première moitié du XVIII^e siècle⁴.

4 Anne Jacquet entra au service de M^{lle} de Guise, portant le titre de « femme de chambre » et de « fille de la musique » puisqu'elle faisait partie de l'ensemble de musiciens pour lequel composait Charpentier dans les années 1680. Aucun document n'indique de quel instrument elle jouait, vraisemblablement du clavecin mais peut-être aussi d'un des dessus de viole présents dans les œuvres de Charpentier. Après la mort de M^{lle} de Guise en 1688, Anne Jacquet épousa Louis Yard, valet de chambre de la princesse, le suivit à Joinville sur les bords de la Marne et abandonna là sa carrière musicale. Jean-Antoine, son second fils, deviendra organiste.

5 Benjamine de la fratrie, c'est Élisabeth qui, par son talent de claveciniste et de compositrice, récolte gloire et réussite. Elle aussi se marie, avec l'un de ses pairs, l'organiste Marin de La Guerre, lui-même issu d'une famille musicienne qui compte son père Michel (ca 1606-1679) non seulement organiste mais aussi compositeur, auquel on doit notamment la première pastorale française *Le Triomphe de l'Amour* (1655), et son frère Jérôme (av. 1656-apr. 1739). C'est à l'orgue de la Sainte-Chapelle que se succèdent les uns et les autres et Élisabeth habitera dans l'enceinte du Palais de 1698 à 1704, année de la mort de Marin à l'âge de 46 ans. Sa veuve en a 39. L'union des deux musiciens ne suscita aucun commentaire particulier, la vie privée de M^{lle} de La Guerre semblant avoir été exemplaire, y compris après son veuvage. Seuls, les frères Parfaict laissent un témoignage assez touchant après l'échec malheureux de *Céphale et Procris* en 1694 :

« Si les louanges prématurées assuroient le succès d'une pièce jamais opera n'en auroit eu un semblable. Les noms de Duché & de M^{lle} de La Guerre retentissoient par tout Paris. On tomboit en extase aux répétitions de ce Poëme, & malheur à ceux qui auroient osé dire qu'il fallait attendre le jugement du public. Ce jour arriva ; quel changement ! Il fut total, & l'opera expira à sa cinquième, ou sixième représentation. Le lendemain de la première, M^r de La Guerre, qui aimoit & estimoit tendrement son épouse, se trouvant avec plusieurs personnes qui critiquoient l'opera nouveau, leur imposa silence, en leur disant : Messieurs, je vous assure que l'opera de ma femme est fort bon, il n'y a que son ouverture qui est trop grande⁵. »

6 Évidemment, ce témoignage paraît dérisoire, sa rareté en faisant tout l'intérêt. Toutefois, le mariage avec Marin de La Guerre n'eut pas que des avantages. Dans sa longue notice sur Élisabeth Jacquet, Titon du Tillet indique que ce mariage « l'obligea de le suivre & de revenir à Paris⁶ ». La formulation laisse entendre que les devoirs d'épouse de la jeune femme passèrent avant sa position de musicienne à Versailles. Elle-même semble s'y référer dans la dédicace de *Céphale et Procris* au roi : « Si je n'ay pû par le malheur de mon sort employer ma vie à son service... »

7 François Couperin avait des liens de parenté avec la famille La Guerre par son oncle François Couperin « l'Ancien » marié à une cousine germaine de Marin, Louise Bongard. Nous n'avons pas de preuve que les deux clavecinistes, âgés de trois ans d'écart, se soient fréquentés, mais ce n'est peut-être pas un hasard s'ils se sont intéressés au même moment au genre de la sonate et en ont donné les premiers exemples français.

Ses liens avec ses pairs

8 Peu d'informations subsistent sur les liens qu'entretint Élisabeth Jacquet avec ses collègues. La mieux renseignée est sa relation avec Sébastien de Brossard, son aîné de dix ans, compositeur et bibliophile à l'affût de toute pièce musicale intéressante, imprimée et manuscrite, passée et présente. Les deux musiciens se sont probablement rencontrés dans le milieu de M^{lle} de Guise où Anne Jacquet était musicienne et où Étienne Loulié était aussi musicien et lié à Brossard par « une amitié fort étroite et tres sincere⁷ ». Un vent anticonformiste les portant vers les nouveautés venant de la musique italienne (en particulier romaine) fut à la base de l'estime entre Brossard et Jacquet.

9 Dans le milieu des années 1690, Brossard s'intéresse aux sonates des premiers compositeurs français, que ce soit celles de Couperin, de Rebel et bien entendu d'Élisabeth Jacquet. En 1695,

celle-ci sollicite l'avis du connaisseur Brossard au goût si sûr et si fin, au sujet de quatre sonates en trio qu'elle vient de composer. Brossard note dans son *Catalogue* :

« Partitions de quatre Sonates manuscrites a deux violons, une basse de viole, ou de Violon ou un basson quelquefois necessaires et une basse continüe de la composition de la celebre Mademoiselle Jacquet [...]. Elle me fit la grâce de m'en prester les originaux l'an 1695 pour les faire copier ; Elles sont délicieuses, et si l'on en veut avoir la preuve, outre les Partitions, on en trouvera les quatre Parties séparées dans le même Carton⁸. »

- 10 La musique de la jeune femme lui plaît tellement que Brossard en établit les parties séparées et s'essaye lui-même à l'écriture de sonates. Dans la partition offerte au collectionneur, on trouve en effet une esquisse de sa main des deux premiers mouvements d'une sonate en trio qu'il mettra par la suite au propre. C'est dire à quel point l'émulation a été forte pour provoquer sur le champ un essai de composition. La cantate spirituelle dont ils sont les deux seuls représentants en ce début de siècle a été aussi un terrain d'expérimentation commun jusqu'à utiliser le même poème, *Judith* d'Houdar de La Motte.
- 11 Le 15 mars 1694 peut être considéré comme une date phare dans l'histoire des femmes et de la musique. En effet, c'est la première fois qu'un opéra composé par une femme est représenté sur la scène de l'Académie royale de musique. Élisabeth Jacquet a vingt-neuf ans et la création de son opéra *Céphale et Procris* suscite beaucoup d'émotions. Hilaire Rouillé du Coudray écrit à la marquise de Sévigné : « Je fais grand fond sur le nouvel opéra de la petite La Guerre. J'en ai vu deux répétitions ; il sera fort bon⁹. » On remarquera l'appellation « la petite... » que le *Mercurie galant* utilise lorsque Élisabeth a douze ans¹⁰, ce qui semble naturel, mais que le marquis de Dangeau reprendra dans son journal en juillet 1685 (« la petite Mademoiselle Jacques [sic]¹¹ »), alors qu'elle a vingt ans et qu'elle est mariée. Cette manière certes affectueuse de désigner la compositrice adulte ne tendrait-elle pas également à nier d'une certaine manière son identité de femme ?
- 12 Pour en revenir à *Céphale et Procris*, Brossard, à rebours du désaveu du public, manifeste le plus grand intérêt pour l'opéra en le faisant représenter deux ans plus tard à l'Académie de musique qu'il a fondée à Strasbourg. Il adapte l'œuvre aux moyens dont il dispose et va même jusqu'à composer pour le prologue une troisième partie de violon « ou haute contre de violon avec laquelle on peut se passer de taille et de quinte tant dans les symphonies que dans les chœurs¹² ». De ce travail subsistent huit livres ou parties séparées de l'opéra dans son intégralité, ainsi que la partition et neuf parties séparées du prologue seul¹³, toutes copiées de la main de Brossard et de sa plus belle écriture.
- 13 Lorsqu'on tente de reconstituer l'ensemble des différentes personnes avec lesquelles Élisabeth Jacquet a travaillé, on s'aperçoit qu'elles appartiennent aux mêmes réseaux, celui de M^{lle} de Guise, puis celui de M^{me} de Maintenon, mais aussi au giron familial. Ecclésiastique, diplomate et poète, René Trépagne était cousin germain de Marin tout en étant très proche aussi de la famille Jacquet. Il signe deux poèmes, un madrigal et une épigramme, ouvrant le livre de clavecin de 1687. En 1712, son ouvrage, *Les Amusemens de Monseigneur le duc de Bretagne*¹⁴ renferme quatre airs mis en musique par sa cousine. Il sera en 1726 désigné comme exécuteur testamentaire et légataire d'une partie des biens d'Élisabeth Jacquet selon ses volontés dans son premier testament¹⁵. Mais son nom disparaît dans le second testament de 1729¹⁶, peu avant la mort de la compositrice pour des raisons peu glorieuses. La musicienne avait offert à l'église de Suresnes des diamants d'une valeur de 3 000 livres destinés à être sertis dans un ostensor. Trépagne qui était le curé de l'église fit main basse sur ce don généreux et fut condamné à le restituer¹⁷.
- 14 Pour ses pièces vocales, Élisabeth Jacquet fit appel à des poètes dont nous connaissons, pour la plupart d'entre eux, l'identité. Le livret de *Céphale et Procris* fut confié à un jeune auteur, Joseph-François Duché de Vancy (1668-1704), secrétaire du duc de Noailles, qui s'était d'abord orienté vers le théâtre religieux pour la Maison royale de Saint-Cyr et dont *Céphale et Procris* est la première œuvre lyrique. Pour ses cantates, la compositrice opte pour des valeurs plus sûres. Elle choisit Antoine Houdar de La Motte pour ses douze cantates spirituelles probablement dictées par M^{me} de Maintenon et Antoine Danchet pour *L'Île de Délos*, tous deux librettistes au faite de leur carrière. Élisabeth Jacquet se lie aussi avec Henri de Baussen, chanteur chez M^{lle} de Guise, qui s'oriente vers la gravure musicale à la mort de cette dernière. Il est l'artisan de son premier livre de clavecin, puis des pièces de clavecin et des sonates de 1707, enfin des *Cantates françaises* profanes en 1715¹⁸.

Un duo royal

- 15 Dès l'âge de cinq ans, Élisabeth Jacquet se produisait à la cour de France qu'elle ravissait par son jeu sur le clavecin et la beauté de sa voix. On y aimait les enfants prodiges, filles comme garçons, mais le plus souvent leur réputation ne dépassait pas ce stade. Comme Élisabeth avait un talent supérieur d'interprète et des dispositions pour la composition, elle attira durablement l'attention de Louis XIV et de la famille royale, notamment de M^{me} de Montespan qui désira la garder auprès d'elle plusieurs années.

16 Le roi va lui offrir les meilleurs moyens pour réussir en l'aidant au financement de ses publications. Le *Premier Livre de Pièces de Clavessin* recourt à un privilège royal permettant « à Mademoiselle de la Guerre de faire graver et imprimer, vendre et débiter toutes les pièces de Clavessin qu'elle a composées, par tel graveur ou imprimeur ou autre qu'elle trouvera bon être ». Ce recueil s'ouvre par une dédicace d'une longueur exceptionnelle de quatre pages dans laquelle la musicienne adopte d'emblée le ton particulier qui restera le sien lorsqu'elle s'adresse au roi :

« Sire, Voicy le premier Ouvrage, que j'ose mettre au jour, Et je prens la liberté de le dedier à VOSTRE MAJESTÉ, parce que je LUY suis redevable de tout ce que mon Génie a produit jusques à present. Ouy, SIRE, il me souvient, que trouvant en moy à l'âge de cinq ans, quelques dispositions pour le Jeu de Clavessin, Vous ordonnâtes que l'on prist soin de m'y eslever. Qui pourrait comprendre, combien je fus sensible tout Enfant que j'étois à la joye qu'un Ordre si pressant versa dans mon ame, et combien il m'inspira d'ardeur pour le travail. J'ay vëu couler mes plus tendres années dans une estude continuelle, Et de tems en tems présentée devant V. M. J'ay jöüy du plaisir de la Voir favorablement attentive à mes foibles accords. Le bonheur de LUY plaire m'a fait aller plus loin. Je me suis moy même imposé une longue retraite chez mon Pere, ou j'ay touÿours esté accoûtumée, SIRE, à Vous consacrer toutes mes Veilles. C'est là, qu'appliquée à de Nouveaux deßeins, je m'estudiois à pouvoir un jour meriter encore d'avantage la précieuse estime de V. M. Graces au Ciel, mes soins m'ont reüssy¹⁹. »

17 Dès lors, toutes les publications excepté la dernière seront adressées à Louis XIV. Ces dédicaces sont les seuls endroits que l'on connaisse où Élisabeth Jacquet fait état de ses états d'âme dans une confiance absolue envers son roi. À côté des marques de respect et de la rhétorique allant avec, on trouve un ton familier et affectueux, rare dans ce genre de pièces, où la musicienne dévoile ses joies et ses peines. On y relève deux constantes : le souvenir de son enfance déjà présent dans la dédicace du premier livre de clavecin et sa condition de femme.

« Dés l'âge le plus tendre (ce souvenir me sera éternellement précieux.) Présentée a Vôtre Illustre Cour, ou j'ay eü l'honneur d'estre pendant plusieurs années, j'ay appris, SIRE, a vous consacrer toutes mes Veilles. Vous daignâtes dès lors agréer les prémices de mon genie, et Il vous a plü depuis d'en recevoir encore quelques Productions. Mais ces marques particulieres de mon Zele ne me suffisoient pas, Et je respirois l'heureuse occasion d'en pouvoir donner de publiques. Voila ce qui m'a portée a faire ce ballet pour le Théâtre. Ce n'est pas d'aujourd'huy que des femmes y ont donné d'excellentes Pièces de poësie, qui ont eü un tres grand succès. Mais jusqu'icy Nulle n'a essayé de mettre tout un Opera en Musique ; Et je tire cét avantage de mon Entreprise que plus elle est Extraordinaire, plus elle est digne de Vous²⁰. »

18 On ne retient généralement du destin d'Élisabeth Jacquet de La Guerre que la bienveillance qui semble l'avoir accompagnée de toutes parts et les succès obtenus. Néanmoins, quelques échecs émaillèrent son parcours. Nous en connaissons au moins deux. Le début de sa carrière de compositrice est marqué sinon par un échec, du moins par une déconvenue qu'elle raconte dans sa dédicace de son premier livre de clavecin :

« V. M. ayant appris que j'avois mis une Pastorale en Musique, a eü la curiosité de l'entendre, comme une chose que Personne de mon Sexe n'a encore tentée. Cinq représentations consécutives meslées d'ornemens, et de danses, formées par des Princesses même de la Cour, Tant d'applaudissemens que V. M. m'a donnez, la Gratification que j'en ay receüe, L'honneur que MADAME LA DAUPHINE m'a fait de demander aussi cette pièce chez Elle, Je l'avoüroy (Et je croy pouvoir sans blâme faire Vanité d'une réception si glorieuse) Tous ces avantages ont été des marques indubitables du succès inespéré de mon coup d'essay. Vous témoignétes, Sire, en être si satisfait qu'il Vous plût alors de me commander un divertissement pour le mariage de MAD.¹⁵ DE NANTES. La fortune n'a pas voulu qu'il ait servy à celebrer cette auguste feste, encore qu'il fust prest assez à tems. Mais cet Obstacle n'a point interrompu l'exercice ordinaire de ma Muse²¹. »

19 On joua à la place l'*Epithalame sur les Noces de Mgr le Duc de Bourbon et de M^{lle} de Nantes* de Michel-Richard de Lalande, l'un des quatre sousmaîtres de la Chapelle royale²². Le second échec, plus retentissant cette fois du point de vue public, fut celui de sa tragédie lyrique *Céphale et Procris* boudée, comme quasiment toutes celles représentées après la mort de Lully. Si le découragement se fait sentir pendant quelques années où aucune publication ne paraît, l'énergie créatrice revient, et en 1707 paraissent deux recueils : les *Pieces de Clavecin qui peuvent se jouer sur le Viollon* et les *Sonates pour le Viollon et pour le Clavecin*. Louis XIV est toujours là, prêt à féliciter et à encourager la musicienne qui

« ayant remercié Sa Majesté de la bonté avec laquelle elle avoit reçu à Marly, son livre de Pieces de Clavecin & de Sonates [...] fit executer deux jours après ses Sonates en présence de Sa Majesté à son petit couvert, & ce Prince les honora d'une tres-grande attention.[...] Le dîné estant fini, Sa Majesté parla à M^{lle} de La Guerre, d'une manière très-obligeante, & après avoir donné beaucoup de loüanges à ses Sonates, elle luy dit *qu'elles ne ressembloient à rien*. On ne pouvoit mieux louer M^{lle} de La Guerre, puisque ces paroles font connoistre que le Roy avoit non seulement trouvé sa Musique très-belle ; mais aussi qu'elle est originale, ce qui se trouve aujourd'huy fort rarement²³ ».

20 En 1715, en raison de la maladie et peut-être même de la mort de Louis XIV, Élisabeth Jacquet adresse son livre de cantates profanes²⁴ à un nouveau mécène, l'Électeur de Bavière Maximilien Emmanuel II, grand amateur de musique et réfugié en France de 1709 à 1715²⁵, après sa défaite contre le prince Eugène de Savoie dans la guerre de Succession d'Espagne. Elle aurait pu se tourner

vers le régent, ouvert aux nouveautés musicales qu'elle affectionnait, mais préféra rester fidèle au milieu louis-quatorzien. La compositrice a cinquante ans et cesse après ces cantates toute publication, comme si la disparition de la figure paternelle du roi en avait arrêté le cours. Désormais sans cette protection, les choses sont peut-être devenues trop difficiles pour – en paraphrasant le *Mercure galant* – « la merveille » du Grand Siècle²⁶.

Notes

1. Voir CESSAC Catherine, *Élisabeth Jacquet de La Guerre, une femme compositeur sous le règne de Louis XIV*, Arles, Actes Sud, 1995, 214 p.
2. TITONDU TILLET Évrard, *Description du Parnasse François*, Paris, 1760, planche XI, entre p. 20 et 21.
3. Versailles B.M. : Ms M. 160. Il fait partie d'un recueil de pièces copiées par diverses mains parfois malhabiles de différents auteurs parmi lesquels Corelli et Haendel.
4. *Nouveau recueil de vaudevilles et autres airs choisis, ajustés en Duo pour les Musettes et Vieilles*, gravé par Labassée, à Paris, chez M^r Chédeville l'aîné [ca 1737].
5. PARFAIT Claude et François, *Histoire de l'Académie royale de musique [ca 1750]*, Paris, BnF, Manuscrits : n. a. fr. 6532, p. 80.
6. TITON DU TILLET Évrard, *Le Parnasse François*, Paris, J.-B. Coignard Fils, 1732, p. 636.
7. *La Collection Sébastien de Brossard 1655-1730*, Catalogue édité et présenté par Yolande de Brossard, Paris, BnF, 1994, p. 384.
8. *Ibid.*, p. 515.
9. SÉVIGNÉ M^{me} de, *Correspondance*, III, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, 1978, p. 1 928.
10. « La petite Mademoiselle Jaquier » [sic], *Mercure galant*, juillet 1677, p. 107.
11. *Journal de Dangeau*, éd. É. Soulié, L. Dussieux et alii, Paris, Firmin Didot frères, 1854, 1, p. 200 (1^{er} juillet 1685).
12. *La Collection Sébastien de Brossard 1655-1730, op. cit.*, p. 497.
13. BnF Musique : Vm² 125 (1-9).
14. Le duc de Bretagne était le fils du duc de Bourgogne et de Marie-Adélaïde de Savoie, né le 8 janvier 1707 et décédé dans la nuit du 8 au 9 mars 1712.
15. AN : Minutier central, XXXV, 565, 23 octobre 1726.
16. *Ibid.*, 24 juin 1729.
17. Voir CESSAC Catherine, « Les liens familiaux et artistiques d'Élisabeth Jacquet de La Guerre et de René Trépagne, curé de Suresnes », *Les Musiciens au temps de Louis XIV, Ostinato Rigore, Revue internationale d'études musicales*, n^{os} 8/9, 1997, p. 49-66.
18. L'activité de Baussen comme graveur est attestée dès 1685 environ avec le *Troisième Livre* d'orgue de Nicolas Lebègue, suivi de ce premier livre de clavecin d'Élisabeth Jacquet. Sur Baussen, voir *Nicolas Siret, Pièces de clavecin*, éd. Denis Herlin, Paris, Société française de musicologie, 2001, p. X, et la page sur le site de Patricia M. Ranum http://ranumspanat.com/html%20pages/baussen_colin.html
19. *Les Pièces de Clavebin De Mad.^{elle} de La Guerre [...] Premier Livre*, Paris, Baussen, 1687, collection de l'auteure. Voir CESSAC Catherine, « Les Pièces de Clavebin de 1687 d'Élisabeth Jacquet de La Guerre : un second exemplaire retrouvé », *Revue de Musicologie*, n^o 89/2, 2003, p. 349-363.
20. BnF, Manuscrits : fr. 2217, *Jeux/A l'honneur/De la Victoire./Ballet [ca 1691-1692]*. Voir CESSAC Catherine, « Les Jeux à l'honneur de la victoire d'Élisabeth Jacquet de La Guerre : premier opéra-ballet ? », *Revue de Musicologie*, n^o 81/2, 1995, p. 235-247.
21. *Les Pièces de Clavebin De Mad.^{elle} de La Guerre [...] Premier Livre, op. cit.*
22. Le poème a été publié dans le *Mercure galant*, la musique est perdue.
23. *Mercure Galant*, août 1707, p. 196-197.
24. Ce livre n'est pas daté, mais des recherches récentes permettent de le situer en 1715. Dans son édition *Elisabeth-Claude Jacquet de La Guerre, The Collected Works, Volume 4, Secular Vocal Works*, New York, The Broude Trust, 2005, p. XX-XXI, Mary Cyr fait état d'un des exemplaires des cantates conservé aujourd'hui à Besançon dans lequel figure la date de 1715 de la main même d'Élisabeth Jacquet.
25. Le 6 mars 1713, Maximilien s'installe à Suresnes. Dès le lendemain, sa présence dans le bourg est saluée par un *Compliment à Son Altesse Electorale Monseigneur le Duc de Bavière, Par le Curé de Surêne & de Putaux (Mercure galant, mars 1713, p. 90-96)*, c'est-à-dire René Trépagne qui présenta peut-être sa cousine à l'Électeur.
26. « La merveille de nostre Siecle », *Mercure galant*, décembre 1678, p. 128.

Auteur

Catherine Cessac

**Directrice de recherche au CNRS, CESR UMR 7323
CNRS/université de Tours/Centre de musique baroque
de Versailles, Catherine Cessac est l'auteure de
nombreux articles et ouvrages. Parmi son importante**

production scientifique, deux livres se signalent particulièrement : *Itinéraires d'André Campra (1660-1744), d'Aix à Versailles, de l'Église à l'Opéra*, ouvrage collectif, publié sous sa direction en 2012, récompensé par le prix du patrimoine du Prix des Muses 2013 ; et le livre « pionnier » de 1995 chez Acte-Sud, *Élisabeth Jacquet de La Guerre, une femme compositeur sous le règne de Louis XIV*. Catherine Cessac prépare un livre sur le milieu intellectuel et artistique de la duchesse du Maine.

Contact : ccessac@cmbv.com

Du même auteur

Tragédie latine et tragédie en musique au collège Louis-le-Grand de Paris : l'exemple de Saül et David et Jonathas (1688) in *Plaire et instruire*, Presses universitaires de Rennes, 2007

Chapitre 10. « Élisabeth Jacquet de La Guerre (1665-1729) : femme compositeur ou compositrice ? » in *La musique a-t-elle un genre ?*, Éditions de la Sorbonne, 2019

© Presses universitaires de Rennes, 2015

Licence OpenEdition Books

Référence électronique du chapitre

CESSAC, Catherine. *Élisabeth Jacquet de La Guerre en duo avec sa famille, son milieu et son roi* In : *Musiciennes en duo : Mères, filles, sœurs ou compagnes d'artistes* [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2015 (généré le 28 septembre 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pur/95257>>. ISBN : 9782753560031. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pur.95257>.

Référence électronique du livre

GRANGER, Sylvie (dir.) ; et al. *Musiciennes en duo : Mères, filles, sœurs ou compagnes d'artistes*. Nouvelle édition [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2015 (généré le 28 septembre 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pur/95155>>. ISBN : 9782753560031. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pur.95155>. Compatible avec Zotero

Musiciennes en duo

Mères, filles, sœurs ou compagnes d'artistes

Ce livre est recensé par

Frédérique Pitou, *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, mis en ligne le 11 septembre 2015. URL : <http://journals.openedition.org/abpo/3088> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/abpo.3088>

Musiciennes en duo

Mères, filles, sœurs ou compagnes d'artistes

Ce livre est cité par

Hatzipetrou-Andronikou, Reguina. (2021) *Encyclopédie critique du genre*. DOI: [10.3917/dec.renne.2021.01.0458](https://doi.org/10.3917/dec.renne.2021.01.0458)

